

ÉCOLE DE MONNOIR

RÉSUMÉ DES NORMES ET DES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

CLASSE : 4^e année (221-212-223-229)

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Nous vous présentons les normes et modalités d'évaluation de notre école. Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2021-2022.

Voici donc les communications officielles qui vous seront transmises cette année :

PREMIÈRE COMMUNICATION ÉCRITE	Elle comporte des commentaires sur la manière dont votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et de son comportement. Elle vous sera remise lors de la rencontre avec l'enseignant ou disponible sur le portail <i>le 19 novembre 2021</i> .
PREMIER BULLETIN	Ce bulletin sera disponible sur le portail <i>au cours de la semaine du 24 au 28 janvier 2022</i> .
DEUXIÈME COMMUNICATION ÉCRITE	Elle comporte des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. Elle sera disponible sur le portail dès le <i>22 avril 2022</i> .
DEUXIÈME BULLETIN	Le deuxième bulletin sera disponible sur le portail dès le <i>10 juillet 2022</i> .

VOICI LE DÉTAIL DES COMMUNICATIONS :

PREMIÈRE COMMUNICATION ÉCRITE

- Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
- Communication disponible sur le portail le *19 novembre 2021*.
- Rencontre avec l'enseignant *en soirée le 18 novembre et en avant-midi le 19 novembre*

Pour chacune des étapes, l'enseignant de votre enfant vous présente les compétences qui seront évaluées et inscrites au bulletin. Il est important de mentionner qu'il est laissé au jugement professionnel de l'enseignant de choisir les connaissances et les compétences disciplinaires, en fonction du programme de formation, évaluées au cours de l'étape 1 et 2.

BULLETIN 1

- Étape : *31 août au 26 janvier 2022*
- Cette étape compte pour 40 % du résultat de l'année
- Bulletin disponible sur le portail le *28 janvier 2022*

ÉTAPE 1

Discipline	Compétence	Évaluation des connaissances et des compétences en cours d'étape	Résultat inscrit au bulletin
Français	Lire (50 %)	X	<i>Oui</i>
	Écrire (30 %)	X	<i>Oui</i>
	Communiquer oralement (20 %)	X	<i>Oui</i>
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	X	<i>Oui</i>
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	X	<i>Oui</i>
Anglais	Communiquer oralement (50 %)	X	<i>Oui</i>
	Écrire des textes (15%)	X	<i>Oui</i>
	Comprendre des textes entendus (35%)	X	<i>Oui</i>
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X	<i>Oui</i>
Science et technologie		X	<i>Oui</i>
Éthique et culture religieuse		X	<i>Oui</i>
Arts plastiques		X	<i>Oui</i>
Art dramatique		X	<i>Oui</i>
Éducation physique		X	<i>Oui</i>

X : Évaluation

DEUXIÈME COMMUNICATION ÉCRITE

- Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
- Communication disponible sur le portail le *22 avril 2022*.

BULLETIN 2

- Étape : *24 janvier au 23 juin 2022*
- Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année.
- Bulletin sera disponible sur le portail dès le *10 juillet 2022*
- Pour les compétences *Lire, Écrire*, l'épreuve obligatoire du ministère s'ajoute au résultat de l'année et compte pour 10 % du résultat final.

ÉTAPE 2

Discipline	Compétence	Évaluation des connaissances et des compétences en cours d'étape	Résultat inscrit au bulletin
Français	Lire (50 %)	X	<i>Oui</i>
	Écrire (30 %)	X	<i>Oui</i>
	Communiquer oralement (20 %)	X	<i>Oui</i>
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	X	<i>Oui</i>
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	X	<i>Oui</i>
Anglais	Communiquer oralement (50 %)	X	<i>Oui</i>
	Écrire des textes (15 %)	X	<i>Oui</i>
	Mobiliser sa compréhension de textes entendus (35 %)	X	<i>Oui</i>
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X	<i>Oui</i>
Science et technologie		X	<i>Oui</i>
Éthique et culture religieuse		X	<i>Oui</i>
Arts plastiques		X	<i>Oui</i>
Art dramatique		X	<i>Oui</i>
Éducation physique		X	<i>Oui</i>

X : Évaluation

COMMENTAIRES SUR LES APPRENTISSAGES

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé au bulletin pour la consignation de commentaires en lien avec les forces et les difficultés de votre enfant. L'enseignant utilisera cet espace au besoin pour vous donner quelques explications sur les résultats indiqués. Par ailleurs, différents moyens sont utilisés par les enseignants pour favoriser les échanges réguliers avec les parents :

- Les annotations dans l'agenda scolaire.
- Les appels téléphoniques.
- Les travaux envoyés à la maison.
- La présentation du portfolio par l'enfant.
- Etc.

COMMENTAIRES SUR LES COMPÉTENCES NON-DISCIPLINAIRES AU BULLETIN SCOLAIRE

Les compétences *Exercer son jugement critique*, *Organiser son travail*, *Savoir communiquer* et *Travailler en équipe* font l'objet de commentaires qui permettent de vous informer de certains comportements et attitudes de votre enfant en classe. Un commentaire sera inscrit au bulletin de l'étape 1 ainsi qu'à celui de l'étape 2.

Étape	Compétences non-disciplinaires
Étapes 1 et 2	<i>Organiser son travail</i>

Pour obtenir plus d'informations en ce qui concerne les modalités d'évaluation et de consignation des résultats, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Direction de l'école

<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>

Enseignants
4^e année